



# ACCÈSEPT

La région vous transporte

Le service à la demande de transport public  
des **personnes handicapées ou à mobilité réduite**

[auvergnerhonealpes.fr/interurbain](http://auvergnerhonealpes.fr/interurbain)



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## AccèSept, c'est quoi ?

AccèSept, c'est le **service de transport public des personnes handicapées ou à mobilité réduite** organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le service s'effectue **à la demande**.

**La distance réalisée pour un transport doit être supérieure à 1 kilomètre.**

## Qui peut bénéficier d'AccèSept ?

Sont autorisés à emprunter ce service :

- les titulaires d'une carte d'invalidité,
- les allocataires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA),
- les bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou les allocataires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP).

Pour pouvoir bénéficier d'AccèSept, vous devez au préalable vous inscrire en contactant la centrale de réservation au **09 70 82 15 60** ou sur le site : **[auvergnerrhonealpes.fr/interurbain](http://auvergnerrhonealpes.fr/interurbain)**

## Combien ça coûte ?

**Le coût d'un trajet AccèSept est de 3 €.** Le titre n'est pas valable sur les autres réseaux de transport.

## Peut-on être accompagné ?

**Les titulaires d'une carte d'invalidité avec les mentions « besoin d'un accompagnement » ou « besoin d'un accompagnement cécité » peuvent avoir un accompagnateur gratuit.** Pour ce faire, lors de son inscription, l'utilisateur fournit un justificatif avec la mention « accompagnateur obligatoire ».

Il est également possible de se faire accompagner d'une personne de son choix qui devra s'acquitter de son titre de transport.

Sa présence devra être signalée lors de la réservation.



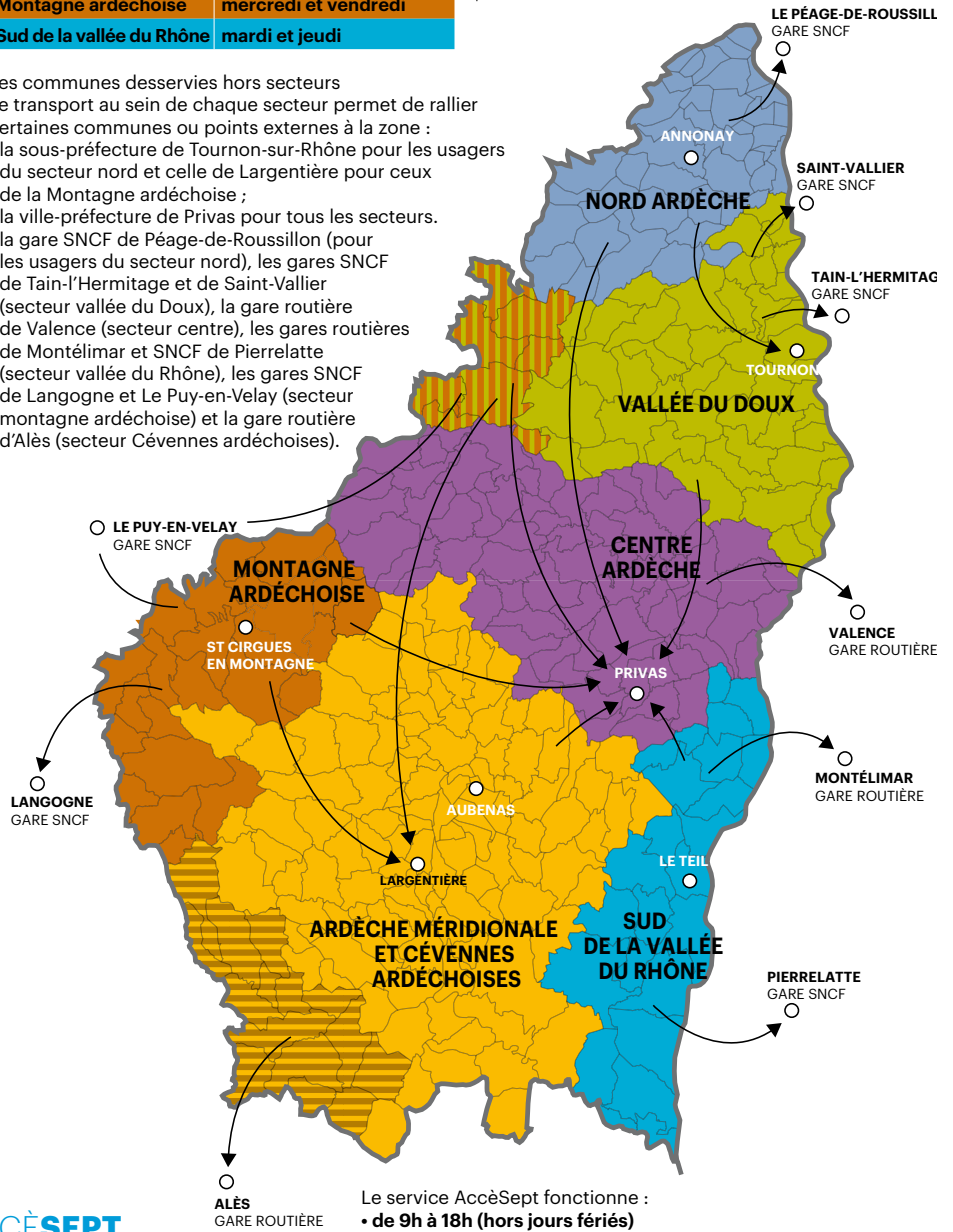
**Le service Accèsept ne peut être déclenché pour les trajets effectués intégralement ou partiellement sur les axes desservis par les Cars Région, les lignes urbaines (BABUS, Tout'en Bus, Montélibus, Valence Romans Déplacements).**

Secteurs	Jours de fonctionnement
Nord Ardèche	jeudi et samedi
Vallée du Doux	mardi et vendredi
Centre Ardèche	mercredi et vendredi
Ardèche méridionale	jeudi et samedi
Montagne ardéchoise	mercredi et vendredi
Sud de la vallée du Rhône	mardi et jeudi

- Services communs aux secteurs Vallée du Doux et Montagne ardéchoise. Fonctionne les mardi, mercredi et vendredi.
- Seul le secteur Cévennes ardéchoises a accès à la gare routière d'Alès
- Communes desservies hors secteur

Les communes desservies hors secteurs  
 Le transport au sein de chaque secteur permet de rallier certaines communes ou points externes à la zone :

- la sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône pour les usagers du secteur nord et celle de Largentière pour ceux de la Montagne ardéchoise ;
- la ville-préfecture de Privas pour tous les secteurs.
- la gare SNCF de Péage-de-Roussillon (pour les usagers du secteur nord), les gares SNCF de Tain-l'Hermitage et de Saint-Vallier (secteur vallée du Doux), la gare routière de Valence (secteur centre), les gares routières de Montélimar et SNCF de Pierrelatte (secteur vallée du Rhône), les gares SNCF de Langogne et Le Puy-en-Velay (secteur montagne ardéchoise) et la gare routière d'Alès (secteur Cévennes ardéchoises).



Le service AccèSept fonctionne :

- de 9h à 18h (hors jours fériés)
- selon des jours définis en fonction des secteurs (voir ci-dessus)
- permet la prise en charge et la dépose dans un même secteur
- permet d'accéder à des communes en périphérie du secteur (voir ci-dessus)

## Nord Ardèche

Andance, Annonay, Ardoix, Bogy, Boulieu lès-Annonay, Brossainc, Champagne, Charnas, Colombier-le-Cardinal, Davézieux, Félines, Lalouvesc, Limony, Monestier, Peaugres, Peyraud, Préaux, Quintenas, Roiffieux, Saint-Alban-d'Ay, Saint-Clair, Saint-Cyr, Saint-Désirat, Saint-Etienne-de Valoux, Saint-Jacques-d'Atticieux, Saint Jeure-d'Ay, Saint-Julien-Vocance, Saint Marcel-les-Annonay, Saint-Pierre-sur-Doux, Saint-Romain-d'Ay, Saint-Symphorien-de-Mahun, Satillieu, Savas, Serrières, Talencieux, Thorrenc, Vanosc, Vernosc-lès-Annonay, Villevocance, Vinzieux, Vocance.

## Vallée du Doux

Alboussière, Arlebosc, Arras-sur-Rhône, Boffres, Bozas, Boucieu-le-Roi, Champis, Charmes-sur-Rhône, Chateaubourg, Cheminas, Colombier-le-Jeune, Colmbierle-Vieux, Cornas, Le Crestet, Desaignes, **Devesset**, Eclassan, Empurany, Etables, Gilhoc-sur-Ormèze, Glun, Guilhaud-Granges, **Intres**, Labatie-d'Andaure, Lafarre, Lamastre, Lemps, Mars, Mauves, Nozières, Ozon, Pailharès, Plats, **Rochepeule**, **Saint-Agrève**, **Saint-André-en-Vivarais**, **Saint-Barthélémy-Grozon**, Saint-Barthélémy-le-Plain, Saint-Basile, Saint-Félicien, Saint-Georges-les-Bains, Saint-Jean-de-Muzols, **Saint-Jeure-d'Andaure**, Saint-Péray, Saint-Prix, Saint-Romain-de-Lerps, Saint-Sylvestre, Saint-Victor, Sarras, Sécheras, Soyons, Touloud, Tournon-sur-Rhône, Vaudevant, Vion.

> **En gras : les communes bénéficiant aussi des services du secteur Montagne ardéchoise**

## Montagne ardéchoise

Le Béage, Borne, Cellier-du-Luc, Coucouron, Cros-de-Géorand, Devesset, Intres, Issanlas, Issarlès, Le Lac-d'Issarlès, Lachapelle-Graillouse, Lanarce, Laval-d'Aurelle, Laveyrune, Lavillatte, Lespéron, Mars, Mazan-l'Abbaye, Le Plagnal, Rochepeule, Le Roux, Sagnes-et-Goudoulet, Saint-Agrève, Saint-Alban-en-Montagne, Saint-André-en-Vivarais, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Sainte-Eulalie, Saint-Jeure-d'Andaure, Saint-Laurent-les-Bains, Usclades-et-Rieutord.

## Centre Ardèche

Accons, Ajoux, Albon-d'Ardèche, Alissas, Arcens, Beauchastel, Beauvène, Borée, Chalencon, Le Chambon, Chanéac, Chateauneuf-de-Vernoux, Le Cheylard, Chomérac, Coux, Creysseilles, Dornas, Dunière-sur-Eyrieux, Flaviac, Freyssenet, Gilhac-et-Bruzac, Gluiras, Gourdon, Issamoulenc, Jaunac, Lachapelle-sous-Chanéac, Lyas, Marcols-les-Eaux, Mariac, Nonières, Les Ollières-sur-Eyrieux, Pourchères, Le Pouzin, Pranalès, Privas, Rochessauve, La Rochette, Rompon, Saint-Andéol-de-Fourchades, Saint-Apollinaire-de-Rias, Saint-Barthélémy-le-Meil, Saint-Christol, Saint-Cierge-la Serre, Saint-Cierge-sous-le-Cheylard, Saint-Clément, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux,

Saint-Genest-Lachamp, Saint-Jean-Chambre, Saint-Jean-Roure, Saint-Julien-Boutières, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-en-Saint-Alban, Saint-Julien-Labrousse, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Laurent-du-Pape, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Maurice en-Chalencon, Saint-Michel-d'Aurance, Saint-Michel-de-Chabrillanoux, Saint-Pierreville, Saint-Priest, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Vincent-de-Durfort, Silhac, Vernoux-en-Vivarais, Veyras, La Voulte-sur-Rhône.

## Ardèche méridionale et Cévennes ardéchoises

Ailhon, Aizac, Antraigues-sur-Volane, Asperjoc, **Les Assions**, Astet, Aubenas, Balazuc, **Banne**, Barnas, **Beaulieu**, Beaumont, **Berrias-et-Casteljau**, Berzème, Bessas, Burzet, **Chambonas**, Chandolas, Chassiers, Chauzon, Chazeaux, Chirols, Darbres, Dompnac, Fabras, Faugères, Fons, Genestelle, **Gravières**, Grospierres, Jaujac, Joannas, Joyeuse, Juvinas, Labastide-sur-Besorgues, Labastide-de-Virac, Labeaume, Labégude, Lablachère, Laboule, Lachamp-Raphaël, Lachapelle-sous-Aubenas, Lagorce, Lalevaded'Ardèche, Lanas, Largentière, Laurac-en-Vivarais, Lavilledieu, Laviolle, Lentillères, Loubaresse, Lussas, **Malarce-sur-la-Thines**, **Malbosc**, Mayres, Mercuer, Meyras, Mézilhac, Mirabel, Montpezat-sous-Bauzon, Montréal, **Montselgues**, Orgnac-l'Aven, Payzac, Péreyres, Planzolles, Pont-de-Labeaume, Prades, Pradons, Prunet, Ribes, Rochecolombe, Rocher, Rocles, Rosières, Ruoms, Sablières, Saint-

Alban-Auriolles, Saint-Andéol-de-Berg, Saint-Andéol-de-Vals, **Saint-André-de-Cruzières**, Saint-André-Lachamp, Saint-Cirgues-de-Prades, Saint-Didier-sous-Aubenas, Saint-Etienne-de-Boulogne, Saint-Etienne-de-Fontbellon, Saint-Genest-de-Beauzon, Saint-Germain, Saint-Gineis-en-Coiron, Saint-Jean-le-Centenier, Saint-Joseph-des-Bancs, Saint-Julien-du-Serre, Saint-Laurent-sous-Coiron, **Sainte-Marguerite-Lafigère**, Saint-Maurice-d'Ardèche, Saint-Maurice-d'Ibie, Saint-Mélany, Saint-Michel-de-Boulogne, **Saint-Paul-le-Jeune**, Saint-Pierre-de-Colombier, **Saint-Pierre-Saint-Jean**, Saint-Pons, Saint-Privat, Saint-Remèze, Saint-Sauveur-de-Cruzières, Saint-Sernin, Salavas, **Les Salelles**, Sampzon, Sanilhac, Sceautres, La Souche, Tauriers, Thueyts, Ucel, Uzer, Vagnas, Valgorge, Vallon-Pont-d'Arc, Vals-les-Bains, **Les Vans**, Vernon, Vesseaux, Villeneuve-de-Berg, Vinezac, Vogüé.

> En gras : les communes bénéficiant d'un accès à la gare routière d'Alès

## Sud de la vallée du Rhône

Alba-la-Romaine, Aubignas, Baix, Bidon, Bourg-Saint-Andéol, Cruas, Gras, Larnas, Meysse, Rochemaure, Saint-Bauzile, Saint-Just, Saint-Lager-Bressac, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Martin-sur-Lavezon, Saint-Montan, Saint-Pierre-la-Roche, Saint-Symphorien-sous-Chomérac, Saint-Thomé, Saint-Vincent-de-Barrès, LeTeil, Valvignères, Viviers.



## COMMENT RÉSERVER ?

**09 70 82 15 60**

**La centrale de réservation est joignable de 8h30 à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi (sauf jours fériés).**

**L'utilisateur doit la contacter avant 12h le jour précédant le transport.**

La centrale de réservation le rappellera pour lui confirmer le lieu et l'heure de prise en charge.

**En cas d'annulation**, l'utilisateur est tenu d'en informer la centrale de réservation avant 16h la veille du jour prévu pour le déplacement.

À défaut, et sauf circonstances dûment motivées, un titre de transport (3 €) lui sera facturé.

### **Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de l'Ardèche**

Espace de Privas

4, rue Pierre Filliat – 07000 Privas

Tél. : 04 26 73 32 00

Mail : [transports07@auvergnerhonealpes.fr](mailto:transports07@auvergnerhonealpes.fr)

